



Résultats conformes aux seuils sanitaires
Résultats présentant une non-conformité modérée aux seuils sanitaires
Résultats présentant une nette non-conformité aux seuils sanitaires

PISCINES EAU DE MER
**GESTION DES SITUATIONS DE NON-RESPECT DES LIMITES DE QUALITE,
DE NON SATISFACTION DES REFERENCES DE QUALITE**

	PARAMETRES	LIMITES DE QUALITE	REFERENCES	INTERPRETER LES RESULTATS :	RISQUES SANITAIRES	AGIR EN CAS D'ANOMALIE (CONSEILS ET INFORMATIONS A RETENIR)
P A R A M E T R E S P H Y S I C O - C H I M I Q U E S	TRANSPARENCE	La transparence doit être telle qu'elle permet de voir parfaitement au fond de chaque bassin les lignes de nage ou un repère sombre de 30 cm de côté, placé au point le plus profond.		Mauvaise : si un repère sombre de 30 cm de côté placé au point le plus profond du bassin n'est plus visible	problème de sécurité des baigneurs	Vidanger partiellement ou totalement le bassin Laver les filtres Nettoyer les parois du bassin Vérifier le respect des règles d'hygiène
	pH	≥ 7,5 et ≤ 8,2		valeur ≤ 5 : actions correctives immédiates à engager, pouvant impliquer la fermeture du bassin, jusqu'au rétablissement d'une valeur conforme 5 > valeur < 7,5 nécessite une action corrective 7,5 ≥ valeur ≤ 8,2 valeur conforme 8,2 > valeur < 9,5 nécessite une action corrective valeur ≥ 9,5 : actions correctives immédiates à engager, pouvant impliquer la fermeture du bassin, jusqu'au rétablissement d'une valeur conforme	< 7,5 : eau trop acide, traduit un risque d'irritations de la peau et des muqueuses des baigneurs > 8,2 : eau trop basique, traduit un risque de prolifération bactérienne dans l'eau car le désinfectant est moins efficace	Vérifier et étalonner si nécessaire le dispositif de régulation du pH (pompe doseuse du produit, sonde et bac d'acide ou de base) Effectuer un apport d'eau neuve, incluant une vidange partielle du bassin si nécessaire Pour optimiser l'efficacité de la chloration, ajuster le pH entre 7,1 et 7,4
	BROME TOTAL (eau de mer traitée au chlore)	≥ 1 et ≤ 2 mg/L		valeur ≤ 0,1 : actions correctives immédiates à engager, pouvant impliquer la fermeture du bassin, jusqu'au rétablissement d'une valeur conforme 0,1 > valeur < 1 nécessite une action corrective 1 ≥ valeur ≤ 2 valeur conforme 2 > valeur < 3 nécessite une action corrective valeur ≥ 3 : actions correctives immédiates à engager, pouvant impliquer la fermeture du bassin, jusqu'au rétablissement d'une valeur conforme,	Si sous-chloration: risque de prolifération bactérienne dans l'eau Si sur-chloration: irritation de la peau et risque de sous-produits de chloration (chloramines)	Dans tous les cas: Situation révélant une perte de maîtrise de l'exploitation Vérifier et étalonner si nécessaire le dispositif d'injection et de régulation du chlore (cannes d'injection, électrodes de mesure, pompe doseuse,...) Effectuer un apport d'eau neuve, incluant une vidange partielle du bassin si nécessaire Si sous-chloration: Vérifier la qualité des produits de désinfection de l'eau (conditions de stockage, péremption,...) Vérifier la présence effective du désinfectant Nettoyer et désinfecter les systèmes d'évacuation par la surface (goulottes, skimmers,...) Augmenter et maintenir la chloration dans la fourchette réglementaire
	CARBONE ORGANIQUE TOTAL (COT)		5 mg/L	valeur ≤ 5 mg/l valeur conforme valeur > 5 mg/l nécessite une action corrective	Correspond à la présence de matières organiques dans l'eau, provenant essentiellement des baigneurs Risque d'irritation des muqueuses, des yeux et des voies respiratoires	
	TRIHALOMETHANES (THM)	100 µg/L	20 µg/L pour les bains à remous	Bains à remous valeur ≤ 20 µg/l valeur conforme valeur > 20 µg/l nécessite une action corrective Autres bassins valeur ≤ 100 µg/l valeur conforme valeur > 100 µg/l nécessite une action corrective	Correspond à l'action chimique du chlore sur les matières présentes dans l'eau apportées par les baigneurs Risque d'irritation des muqueuses, des yeux et des voies respiratoires	
	TEMPERATURE (concerne les BAINS A REMOUS)	36°C	33 °C	valeur ≤ 33°C valeur conforme 33°C > valeur < 36°C nécessite une action corrective valeur ≥ 36°C : actions correctives immédiates à engager, pouvant impliquer la fermeture du bassin, jusqu'au rétablissement d'une valeur conforme	si température trop élevée: - Risque de prolifération bactérienne dans l'eau - Risque pour les personnes sensibles (femmes enceintes, cardiaques...) L'augmentation de la température rend la régulation des autres paramètres physico-chimiques plus difficile	Diminuer la température de l'eau du bain à remous



PARAMETRES POUVANT ETRE RECHERCHES EN CAS DE NON CONFORMITES RECURRENTES

PARAMETRES			INTERPRETER LES RESULTATS :	RISQUES SANITAIRES	AGIR EN CAS D'ANOMALIE (CONSEILS ET INFORMATIONS A RETENIR)
TURBIDITE EN SORTIE DE FILTRE		0,5 NFU	< 0,5 NFU : valeur conforme > 0,5 NFU : nécessite des actions correctives	Indicateur d'efficacité de la filtration	Vérifier les installations de filtration (hauteur et état de la masse filtrante)